



CÔTES D'Auvergne
APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
JUIN 2024

L'APPELLATION AOP CÔTES D'Auvergne A LE VENT EN POUPE : LES 3 ACTUALITÉS À NE PAS MANQUER !

Le Syndicat de l'appellation AOP Côtes d'Auvergne multiplie les actions pour faire rayonner le savoir-faire local et la typicité des vins volcaniques d'Auvergne. Un engagement qui porte ses fruits et ouvre la voie à de belles actualités.

UNE ÉDITION 2024 EXCEPTIONNELLE POUR LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VINS AOP CÔTES D'Auvergne ET IGP PUY-DE-DÔME

Le Concours Départemental des vins organisé par le Syndicat AOP Côtes d'Auvergne a eu lieu **le 24 mai dernier**. Attendu avec ferveur par tous les passionnés du terroir volcanique, comme chaque année, il a mis en lumière et célébré le travail des vignerons locaux.

Et pour cette édition, l'évènement a connu une belle prise de hauteur puisque le rendez-vous était donné **au sommet du Puy-de-Dôme !** Un lieu fort de sens pour les organisateurs, comme le précise Gilles VIDAL, Président de l'AOP Côtes d'Auvergne, IGP Puy-de-Dôme et Marc d'Auvergne et de la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme : "L'appellation AOP Côtes d'Auvergne est en plein renouveau. Organiser le Concours dans un lieu aussi emblématique pour notre département que le sommet du Puy-de-Dôme était une belle occasion de marquer d'une pierre blanche ce nouvel élan ! Nous remercions d'ailleurs chaleureusement le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ainsi que toutes ses équipes. Nous tenons également à remercier le Directeur du Panoramique des Dômes de nous avoir permis de concrétiser cette envie audacieuse."

Sur place, **55 échantillons** provenant de **19 domaines** ont été dégustés. **16 médailles** ont alors été attribuées **dont 10 en or**. Le jury, composé de **50 professionnels du monde viticole** – vignerons, viticulteurs, restaurateurs, sommeliers et dégustateurs avertis (vignerons amateurs et confréries) – a passé au crible l'ensemble des critères – visuels, olfactifs et gustatifs – qui font la typicité des **9 catégories primées**.

[VOIR LA VIDÉO](#)

LE PALMARÈS 2024

Côtes d'Auvergne blanc 2023

OR : Héritage Volcanic (Châteaugay) - 1465

ARGENT : Domaine de Lachaux (Vic le Comte)
- Chardonnay

Côtes d'Auvergne blanc 2022

OR : Pierre Goigoux (Châteaugay)

- La Frondeuse

Côtes d'Auvergne Rosé 2023

OR : Héritage Volcanic (Châteaugay) - Altitude

ARGENT : Héritage Volcanic (Châteaugay)

- Effet de fun

Côtes d'Auvergne Corent 2023

OR : Desprat Saint-Verny (Veyre-Monton)

- Corent

IGP Puy-de-Dôme Rouge 2023

OR : Domaine Deat (Saint-Bonnet-près-Riom)

- Pinot noir

ARGENT : Pierre Goigoux (Châteaugay)

- Cerise sur le gâteau

BRONZE : Pierre Goigoux (Châteaugay)

- Damas noir

Côtes d'Auvergne Rouge 2023

OR : Domaine de Lachaux (Vic le Comte)

- Complices

Côtes d'Auvergne Rouge 2022

BRONZE : Pierre Deshors (Le Crest)

- Les lauriers de 16 ares

IGP Puy-de-Dôme Rouge 2022

OR : Domaine Miolanne (Neschers) - HAKA

Côtes d'Auvergne Châteaugay 2023

OR : Domaine Royet (Ménétröl) - Vieilles vignes

Côtes d'Auvergne Boudes 2023

OR : Xavier Abonnât (Chalus) - La Gardonne

Côtes d'Auvergne Boudes 2022

ARGENT : David Pélissier (Boudes) - Prestige

Côtes d'Auvergne Chanturgue et Madargue 2023

OR : Vincent Auzolle (Cébazat)

- Clos des amoureux (AOP Côtes d'Auvergne
Chanturgue)





LA CUVÉE CLOS DES AMOUREUX ÉLUE "COUP DE CŒUR DU DÉPARTEMENT"

Parmi les 10 cuvées médaillées d'or cette année, c'est la cuvée du Clos des Amoureux, un coteau historique de l'AOP Côtes d'Auvergne Chanturgue dont les vignes ont été plantées en 2012 suite à une première opération de parrainage, qui a été primée au titre de "Coup de cœur du département" !

BON À SAVOIR

Le "Coup de cœur du département" est décerné par un super jury suite à une nouvelle dégustation de l'ensemble des médaillés d'or du concours une fois le palmarès du Concours établi.

DE VIEUX MILLÉSIMES À L'HONNEUR

Durant la délibération du jury pour le "Coup de cœur du département", une dégustation animée par des sommeliers professionnels de vieux millésimes de 4 cuvées Côtes d'Auvergne a été proposée.

Une manière de faire honneur aux pépites du passé !

DE NOUVEAUX ARRIVANTS SUR L'APPELLATION DES AOP CÔTES D'AUVERGNE

L'Auvergne est aujourd'hui une terre d'accueil pour de nouveaux vigneron. Au total, ce sont **18 vignerons qui ont récemment rejoint l'appellation : 12 issus de caves indépendantes et 6 coopérateurs pour la cave Desprat Saint-Verny.**

"C'est la preuve du dynamisme de l'Appellation", se réjouit Benoît Fesneau, Directeur du Syndicat. "Nous sommes ravis de compter ces nouvelles forces vives venues apporter, avec grand enthousiasme, leur talent à notre terroir volcanique. Elles renforcent l'ancrage de l'Appellation AOP Côtes d'Auvergne et sont sources d'idées fraîches et de bonnes pratiques inspirantes pour l'ensemble des adhérents. De notre côté, nous veillons à faciliter leur intégration et sommes présents, dès que le besoin se fait ressentir, pour les conseiller ou leur venir en aide. L'appellation met en place une politique d'accompagnement, notamment via la recherche de foncier, pour aider à l'installation de nouveaux adhérents et de jeunes vignerons pour aller encore plus loin et être encore plus efficace dans cette démarche."

Les nouveaux installés issus de caves indépendantes

- Henri Chauvet à Boudes
- Edoardo Veltroni et Claire Freist à Chalus (Les terres Bariollées)
- Elsa Provenzale et Géraud Dubuis (Domaine Lapilli) aux Martres-de-Veyre
- Bastien Migeon à Chatel-Guyon
- Ghislain Dequatrebarbes à Saint-Sandoux
- Lisa Le Postec à Auhlat-Flat
- Jean-Marie Bonny (Domaine des Grands pans) à Saint-Sandoux
- Perinne Quirion (Domaine Phloème) à Bansat
- Julien Deat (Domaine Deat) à Saint-Bonnet-près-Riom
- Laurent Vigneron à Saint-Bonnet-près-Riom
- Lionel Libeyre à Plauzat
- Jérôme Dufour à Boudes



Les nouveaux coopérateurs pour la cave Desprat Saint-Verny

- Boris Boy à Boudes
- David Esteve à Moissat
- Amandine et Pierre Gueguen à Vic-le-Comte
- Clément Parain à Chidrac
- Armand Soulier à Beauregard-L'évêque
- Geoffrey Quinty à Maringues

DE NOUVELLES OCCASIONS DE PARTAGER ET FAIRE BRILLER L'APPELLATION

Les représentants du Syndicat AOP Côtes d'Auvergne annoncent d'ores et déjà leur présence lors de 2 grands temps forts sur le 2nd semestre 2024 :

- La 2^e édition du Salon Origine Auvergne - du 22 au 24 novembre à la Grande Halle d'Auvergne
- Le Dîner des vendanges - le 29 novembre au Lycée hôtelier de Chamalières



À PROPOS

LA FÉDÉRATION VITICOLE DU PUY-DE-DÔME

Le vignoble des Côtes d'Auvergne doit sa renommée en grande partie au travail de la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme. Créée en 1987, elle fédère une trentaine de vigneronns en cave particulière et 50 vigneronns affiliés à la cave Desprat Saint-Verny. Présidée depuis le printemps 2022 par Gilles Vidal, son siège se situe à Aubière dans les locaux de la Chambre d'Agriculture et est dirigé par Benoît Fesneau. Ses missions sont variées : promouvoir le vignoble, valoriser ses vins auprès de la clientèle, coordonner, fédérer et informer les acteurs de la filière viticole du Puy-de-Dôme. Malaury Granger a rejoint la fédération en mai 2024 pour accompagner le Directeur dans la gestion quotidienne de la structure.

À PROPOS

SYNDICAT DES VITICULTEURS DE LA ZONE D'APPELLATION CÔTES D'AUVERGNE

Le 16 novembre 2010, suite à un long combat, les Côtes d'Auvergne ont accédé à l'AOP. Le syndicat assure la gestion de l'AOP Côtes d'Auvergne, IGP Puy-de-Dôme et Marc d'Auvergne. Son cahier des charges autorise la culture de trois cépages : le Gamay, Le pinot Noir et le Chardonnay.



REJOIGNEZ-NOUS SUR :

Facebook : @AOPCotesdAuvergne

Youtube : @cotessauvergne

Plus d'informations sur notre site internet :

AOP Côtes d'Auvergne

CONTACT :

SYNDICAT AOP CÔTES D'AUVERGNE

11 allée Pierre de Fermat, 63170 AUBIÈRE

04 73 44 45 19

AGENCE SOPHIE BENOIT COMMUNICATION

yglinga.sbc@sbc-groupe.com

06 63 70 61 69

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.*